

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission : 2020-09-30 Date de révision : 2020-09-30 Version : 1,0

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
Nom de la substance : ETOH  
Code du produit : Non disponible  
Nom de la substance : Alcool éthylique

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Matériau de référence certifié éthanol de grande pureté, pour utilisation en laboratoire seulement

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Conseil national de recherches Canada  
1200, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R6  
T 613-993-2359



Conseil national de  
recherches Canada

National Research  
Council Canada

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 1-613-996-6666

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Liquide inflammable 2  
Irritation cutanée 2  
Irritation oculaire 2B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) 3

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

## SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Nom : ETOH

Nom	Identificateur de produit	% (en poids)
Alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5	100

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousses à base d'alcool  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Formaldéhyde.  
Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Les vapeurs peuvent parcourir une longue distance au ras du sol, avant de s'enflammer/détoner vers leur source.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée. Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs. La réallumage est possible. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

### 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.  
Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur les vêtements et l'équipement de protection, et la section 13 pour d'autres conseils sur l'élimination.

## SECTION 7 : Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les contenants vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas fumer. Utiliser un équipement électrique anti-explosion (ventilation, éclairage et traitement de la substance).
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions d'entreposage : Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Alcool éthylique (64-17-5)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
ACGIH catégorie chimique	Cancérogène animal confirmé avec une pertinence inconnue pour les humains.
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
US IDLH (ppm)	3300 ppm (10% LEL)
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL (TWA) [ppm]	1000 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Gants de protection en caoutchouc néoprène. Gants en caoutchouc butyle.
- Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
- Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide incolore
Couleur	: Incolore
Odeur	: Éthanol
Seuil olfactif	: 0,1 – 5100 ppm pour l'alcool éthylique, tel qu'indiqué dans l'annexe 1 du guide Z94.4-M1982 de l'Association canadienne de normalisation
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 115 °C / 239 °F
Point de congélation	: 115 °C / 239°F
Point d'ébullition	: 78,3 °C / 172,94 °F
Point d'éclair	: 13 °C / 55,4 °F (Creuset fermé Tag, ASTM D-56)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: 1,7
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables
Pression de la vapeur	: 44 mm Hg @ 20 °C/68 °F, pour 100% alcool éthylique
Densité relative de la vapeur à 20 °C / 68°F	: 0,7883
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Complète.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: -0,32
Température d'auto-inflammation	: 370 °C / 689 °F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 1,35 cP @ 20°C / 68°F
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosivité (LIE): 3,3 vol % Limite supérieure d'explosivité (LSE): 19 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Aucune information complémentaire disponible

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable, dans les conditions normales d'entreposage. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Formaldéhyde. Peut libérer des gaz inflammables.

## SECTION 11 : Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg
CL50 inhalation rat	124,7 mg/L/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12 : Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 poisson 1	12 – 16 mL/L (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: <i>Oncorhynchus mykiss</i> [statique])

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Alcool éthylique (64-17-5)	
CE50 Daphnie 1	9268 – 14221 mg/L (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: <i>Daphnia magna</i> )
CL50 poissons 2	> 100 mg/L (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: <i>Pimephales promelas</i> [statique])
CE50 Daphnie 2	2 mg/L (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: <i>Daphnia magna</i> [statique])

### 12.2. Persistance et dégradabilité

ETOH	
Persistance et dégradabilité	Non établi

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

ETOH	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi

Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,32

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information complémentaire disponible

### 12.5. Autres effets néfastes

Aucune information complémentaire disponible

## SECTION 13 : Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

- N° ONU (DOT/TMD) : UN1170
- Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) : Alcool éthylique
- Classe (DOT/TMD) : 3
- Étiquettes de danger (DOT/TMD) :



- Groupe d'emballage (DOT/TMD) : II

### Indications complémentaires

- Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible
- Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

## SECTION 15 : Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

# ETOH

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementation des États – É.-U.

Aucune information complémentaire disponible

### SECTION 16 : Autres informations

Date d'émission	: 2020-09-30
Date de révision	: 2020-09-30
Version	: 1,0
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc.

#### **Avis de non-responsabilité :**

*Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité ont été établis sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Ils sont fournis uniquement à titre indicatif pour permettre la manipulation, la fabrication, le stockage, le transport, la distribution, la mise à disposition, l'utilisation et l'élimination dudit produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire fournie dans la fiche, peuvent ne pas être applicables au mélange dudit produit avec d'autres substances ni être utilisables dans tout autre procédé.*

*Ce produit est uniquement conçu dans le but de servir dans le cadre de travaux de recherche ou d'expériences. Il ne doit pas être utilisé à des fins alimentaires, thérapeutiques, ménagères, agricoles ou esthétiques. Il doit être utilisé sous la supervision d'un personnel technique qualifié et disposant d'une expérience pratique de la manipulation de substances chimiques potentiellement dangereuses. Outre le solvant contenu dans ce produit (le cas échéant), les autres substances dangereuses dans la solution présentent des concentrations si faibles que la détermination exacte du degré de danger qu'elles pourraient poser n'est pas justifiée et pourrait même s'avérer trompeuse. Enfin, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient résulter de la manipulation de ce produit ou d'un contact avec celui-ci.*